

Spécialiste en maîtrise d'ouvrage des SI

RNCP39998 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Formacode(s)	31094, 31050, 31025, 31002
Code(s) ROME	M1802, M1801, M1805, M1803, M1806
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2024
Date d'échéance	18/12/2029

Certificateur(s)

CENTRE DE FORMATION INNOVATION EN SYSTEME D'INFORMATION · SIRET : 81743947400013

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CFA INSTA	50947289000029	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le métier de spécialiste de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information (MOA SI) est central dans la gestion de projets informatiques. Le responsable MOA joue un rôle crucial en analysant, spécifiant et validant fonctionnellement les besoins métiers de l'entreprise.

Cette fonction implique une interaction constante avec les clients pour comprendre et traduire leurs besoins en spécifications fonctionnelles détaillées.

Le spécialiste MOA assure la liaison entre les équipes techniques et les utilisateurs finaux, garantissant que les solutions développées répondent précisément aux exigences des clients. Cela nécessite une compréhension approfondie des processus métier ainsi qu'une capacité à coordonner et à suivre les progrès des projets. Le spécialiste en maîtrise d'ouvrage doit analyser la faisabilité des demandes métier et s'assurer qu'elles sont réalisables au sein des contraintes technologiques existantes.

Il définit les jalons du projet et collabore étroitement avec les équipes métiers et techniques afin de s'assurer que tous les aspects du projet sont bien compris et intégrés dans la planification et la mise en œuvre.

En outre, le spécialiste MOA doit posséder de solides compétences en communication et en gestion pour naviguer avec succès entre les différentes parties prenantes et s'assurer que tous les aspects du projet sont alignés et progressent efficacement.

Le métier exige également une expertise technique afin de pouvoir superviser les projets depuis leur conception jusqu'à leur déploiement, en passant par la phase de test et la mise en œuvre. La certification prépare à ce métier.

ACTIVITÉS VISÉES

Recueil et formalisation de la connaissance métier du client

Cadrage du projet SI

Traduction des besoins et attentes du client en spécifications générales et détaillées

Pilotage du projet SI

Coordination du projet SI

Déploiement de méthodes agiles permettant d'assurer la qualité et l'efficacité du projet SI

Management de l'équipe projet SI

Élaboration de la stratégie de test de l'application informatique

Conception du plan de test de l'application informatique

Élaboration des jeux d'essai des tests de l'application informatique

Définition de l'environnement de test de l'application informatique

Mise en œuvre de la recette de l'application informatique

Participation à la conception d'applications d'un point de vue fonctionnel

Conception d'interfaces utilisateurs ergonomiques et attractives en termes d'expérience utilisateur (UX)

Adaptation de l'architecture fonctionnelle du système d'information

Exploitation des données du SI pour le pilotage de l'entreprise (BI)

Intégration des normes de cybersécurité dans la protection du SI

Intégration des enjeux de transition écologique et de responsabilité sociale et environnementale dans les pratiques et projets SI

Accompagnement aux changements induits par la transformation numérique de l'entreprise

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recueillir la connaissance métier du client et des autres parties prenantes auprès des experts fonctionnels, pour faire en sorte que les applications du SI soient adaptées aux métiers et les servent au mieux.

Formaliser cette connaissance métier, notamment les règles de gestion et les processus avec leurs acteurs, leurs rôles et l'enchaînement de leurs actions, sous une forme normalisée, en la faisant valider par les experts fonctionnels, pour que les équipes projet disposent d'un support de référence exploitable tout au long des projets.

Ajuster le besoin SI initialement exprimé, en intégrant les attentes et contraintes des parties prenantes (notamment celles relatives au handicap) et les enjeux du projet, pour définir un objectif apportant de la valeur à l'entreprise, préservant ses acquis et sans effet pervers, et pour anticiper l'accompagnement au changement.

Définir les grandes lignes des fonctionnalités et argumenter les points clés pour mettre en lumière la valeur produite par le projet SI, et donner une vision de référence du produit ou de l'évolution fonctionnelle tout au long de sa réalisation.

Réaliser l'état des lieux autour du projet SI pour identifier les impacts de celui-ci sur son environnement, notamment sur les applications existantes et l'organisation, et tirer parti des travaux déjà effectués sur le sujet et pouvant être intégrés ou utilisés dans le projet.

Évaluer les risques liés au projet SI, en analysant leurs impacts potentiels et leur probabilité, pour les comparer aux bénéfices escomptés et permettre ainsi au client de décider de lancer ou pas le projet.

Comparer les différentes solutions fonctionnelles et techniques envisageables pour répondre aux besoins et attentes du client, en s'appuyant sur des critères précis (conformité aux besoins métier, coûts, faisabilité technique, délais, balance bénéfices/risques...), afin de choisir celles qui seront présentées au client.

Synthétiser tous les éléments cités précédemment dans une note de cadrage (ou d'opportunité) du projet SI, en y intégrant une estimation des ressources, coût et délais, pour aider le client à décider s'il lance ou pas le projet.

Transcrire le besoin du client en récits utilisateur ou en cas d'utilisation avec leurs scénarios associés, après avoir identifié les rôles des utilisateurs, pour couvrir les cas normal, alternatifs et d'échec des fonctionnalités à développer.

Organiser les cas d'utilisation, en précisant leur contour et leurs relations, pour définir des fonctionnalités facilement compréhensibles et valables.

Identifier le bénéfice apporté par chaque récit utilisateur ou cas d'utilisation et prioriser ceux-ci en tenant compte de l'effort de développement qu'ils nécessitent, pour produire le maximum de valeur le plus tôt possible.

Définir les critères d'acceptation des fonctionnalités pour que les développeurs sachent précisément ce qu'ils doivent produire, et pour préparer avec sûreté la recette.

Spécifier les fonctionnalités d'une application existante dont la spécification ou le code source ne sont pas disponibles (la rétrospécifier), afin d'en guider la migration vers une solution mieux adaptée aux besoins du client et aux contraintes techniques de son SI

Formaliser l'analyse du besoin dans un cahier des charges, un appel d'offres ou un document de spécifications pour établir le périmètre contractuel du projet à mener, ou, en méthodes agiles, maintenir à jour le carnet du produit (product backlog) pour partager avec tous les intervenants du projet la vision de celui-ci.

Définir les jalons du projet, en identifiant, en collaboration avec les spécialistes métier et techniques concernés, les tâches, leur charge et leur ordonnancement, afin de planifier le projet et anticiper les besoins en ressources.

Budgéter le projet de façon détaillée, permettant ainsi de justifier les différents coûts et de faciliter les arbitrages en termes de priorités, le cas échéant.

Suivre régulièrement l'état du projet (avancement, coût, délai et qualité), en s'appuyant sur des outils de gestion et de pilotage adaptés (tableaux de bord...) afin de réagir rapidement en cas de dérive ou de risque.

Participer aux comités de pilotage, pour arbitrer les décisions, sur la base des éléments de pilotage fournis (analyse des indicateurs de résultat...), et veiller à la cohérence du portefeuille de projets.

Définir les lots attribués à chaque membre de l'équipe projet et les responsabilités en découlant, en répartissant les différentes tâches en fonction des compétences, disponibilités et contraintes d'ordonnancement, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du projet.

Assurer la coordination entre les différentes équipes métier pour garantir la compatibilité des demandes émises auprès de l'équipe projet.

Prévenir les points d'étranglement en s'appuyant sur une vision stratégique de l'environnement de travail autour du projet, afin d'en assurer le succès global.

Organiser et animer les différentes réunions entre les acteurs du projet (ateliers de conception, réunion d'avancement, rétrospective, arbitrage, ateliers de priorisation...), afin de permettre une collaboration productive.

Assurer un rôle de référent des interlocuteurs externes au projet, afin de centraliser les informations transmises, garantir leur cohérence et protéger l'équipe des éventuelles perturbations externes.

Organiser les itérations en produisant le résultat par incréments réguliers afin d'ajuster le cap du projet avec souplesse et réactivité.

Mettre en œuvre des organisations de travail collaboratives pour accroître la productivité et les compétences de l'équipe.

Développer une culture commune visant un haut niveau de qualité, dans le respect des normes internes, en capitalisant sur les bonnes pratiques, afin de permettre aux membres de l'équipe de travailler de manière cohérente, dans une démarche d'amélioration continue.

Documenter le projet, en centralisant les différentes versions dans un outil en ligne sécurisé permettant d'assurer leur fiabilité et la traçabilité de leur historique, afin que chaque membre de l'équipe puisse s'y référer en fonction de ses besoins et de ses droits.

Mettre en place un système de suivi des incidents en utilisant un outil de gestion en ligne afin de les gérer, tracer leur évolution et obtenir des indicateurs

Fédérer l'équipe projet autour de réflexions et travaux communs favorisant le recours à l'intelligence collective et aux techniques de résolution de problèmes, afin de permettre le développement personnel et professionnel de chacun.

Gérer les situations et personnalités difficiles en mobilisant les techniques de communication et/ou de médiation adaptées, afin de maintenir la collaboration et l'engagement de l'équipe et éviter tout débordement susceptible de mettre en péril la réussite du projet.

Adapter sa communication écrite et orale aux membres de l'équipe projet, en prenant en compte leurs traits de personnalité dominants, leurs préoccupations et leurs contraintes, notamment en cas de situation de handicap, permettant de communiquer de manière claire et transparente en toutes circonstances.

Définir l'arborescence des éléments à tester, à partir des spécifications précisées par les référents métier, afin de couvrir les nouvelles fonctionnalités, les interfaces avec l'existant et les non-régressions.

Évaluer la criticité des éléments à tester en fonction de la gravité de leur impact métier, de leur fréquence d'utilisation et de leur complexité, afin d'élaborer la stratégie de test.

Définir les critères d'arrêt de test, afin d'interrompre la recette dès que l'objectif est atteint.

Présenter au client la stratégie de test élaborée en lui expliquant les éléments pris en compte pour son élaboration (priorités fonctionnelles, criticité des règles de gestion, coûts et délais...), afin d'obtenir sa validation.

Définir les scénarios et cas de test en se basant sur les cas d'utilisation et les critères d'acceptation définis dans les spécifications, notamment ceux relatifs aux utilisateurs en situation de handicap, afin de couvrir l'ensemble des règles de gestion.

Définir les prérequis et les résultats attendus de chaque cas de test, afin de spécifier, dans leur intégralité, les actions et vérifications à effectuer.

Intégrer les scénarios et cas dans l'arborescence des fonctionnalités, afin de constituer le plan de test.

Définir des jeux de données couvrant les différents cas de test, dans le respect des règles applicables (RGPD, confidentialité...), afin d'en disposer dans la campagne de test.

Extraire et anonymiser les données de production afin d'obtenir un jeu de données conforme à l'existant.

Constituer des bases de test en paramétrant leurs données temporelles, pour pouvoir lancer et relancer facilement les tests en fonction des besoins.

Référencer et relier chaque élément (fonctionnalité, test fonctionnel, cas de test, scénarios, jeu de données), afin de les tracer dans leur intégralité.

Mettre en place un outil de gestion de la recette et des anomalies, permettant le traçage et l'exploitation des données afférentes par les parties prenantes à la phase de recette.

Définir l'environnement de recette et la version de l'application à recetter, afin de s'approcher au maximum de la configuration de production.

Rédiger les scénarios de test dans un outil d'automatisation des tests utilisateurs, afin de permettre la mise en œuvre effective de l'automatisation.

Exécuter les tests sur la base des jeux d'essai, afin d'évaluer le respect des règles de gestion définies dans les spécifications.

Assurer le suivi des fiches d'anomalies, depuis leur déclaration jusqu'à la validation de leur correction, afin d'assurer leur bonne prise en charge, dans les délais convenus.

Retranscrire les résultats des tests dans un procès-verbal de recette, afin de consigner la validation, ou non, du résultat du projet ou d'une de ses étapes.

Concevoir ou faire évoluer le modèle d'une base de données répondant au besoin fonctionnel, en spécifiant les contraintes d'intégrité des données, pour vérifier le modèle produit par les développeurs, ou le mettre au point avec eux.

Interroger une base de données avec le langage SQL, pour vérifier certaines données stockées, fournir des jeux d'essais en recette, ou répondre à des questions particulières non couvertes par les applications du SI.

Analyser l'activité des utilisateurs en identifiant leurs tâches, avec leur complexité et leur fréquence, le contexte dans lequel ils les effectuent, les problèmes et difficultés qu'ils y rencontrent et leurs besoins, afin d'orienter le choix ou la conception de l'interface utilisateur (IHM) la plus adaptée.

Évaluer l'expérience utilisateur d'une application existante et sa conformité aux principes d'ergonomie et d'accessibilité (personnes en situation de handicap, notamment visuel), ainsi qu'aux standards en vigueur, pour identifier les corrections nécessaires, ou opter pour le produit le plus adapté parmi des concurrents.

Maquetter l'interface utilisateur d'une application, de façon itérative, en tenant compte du feedback des utilisateurs et des principes d'ergonomie, afin de leur proposer la meilleure expérience utilisateur possible.

Contribuer à l'élaboration d'une charte graphique définissant les règles relatives aux éléments visuels (couleurs, typographies, logos, images, etc.) afin d'unifier et simplifier les interfaces utilisateur du parc applicatif.

Contribuer à la cartographie du parc applicatif, en recueillant les éléments nécessaires auprès des développeurs et spécialistes de l'exploitation, pour identifier les composants pouvant être impactés par l'évolution ou le développement d'une application.

Spécifier des fonctionnalités sous forme des services Web, en détaillant leurs contrats de service et leurs liens, afin de factoriser les applications les mettant en œuvre (notamment les applications mobiles, distribuées ou de type SaaS) et renforcer leur validité et sécurité.

Élaborer, de façon automatisée, des tableaux de bords adaptés aux objectifs fixés et aux acteurs les utilisant, selon des indicateurs pertinents, afin de faciliter le pilotage des activités de l'entreprise et les prises de décision des équipes dirigeantes.

Modéliser les données métier en rapport avec ces objectifs pour faciliter leur analyse et leur exploitation dans un entrepôt de données.

Automatiser la récupération des données de l'ensemble des sources du SI, grâce à des outils ETL (extract, transform and load), afin de les réunir dans un entrepôt unique et normalisé.

Analyser le potentiel et les enjeux des mégadonnées, de la data science et de l'intelligence artificielle pour initier une veille sur ces domaines.

Sécuriser sa pratique quotidienne, notamment sur Internet, en s'appuyant sur les protocoles et pratiques en vigueur afin de limiter les manipulations dangereuses.

Intégrer la protection contre les failles de sécurité dans les spécifications non fonctionnelles et la recette des projets, conseils pris auprès d'experts sécurité, afin d'en assurer le renforcement.

Rédiger les politiques de sécurité et les chartes utilisateurs, en collaboration avec des experts internes et externes, pour sensibiliser les utilisateurs et diffuser les bonnes pratiques.

Produire des indicateurs et tableaux de bord sur la sécurité en s'appuyant sur des données pertinentes afin de vérifier le respect des règles.

Évaluer le bilan environnemental du projet SI (empreinte carbone, pollution, consommation de ressources), et intégrer dès la phase d'expression de besoin les principes d'écoconception afin de réduire l'impact environnemental du SI.

Anticiper le possible impact social du projet SI dès ses premières phases, et s'assurer qu'il inclura tous les

utilisateurs, notamment les personnes éloignées du numérique, en situation de handicap (visuel, cognitif, moteur) ou ayant un accès réseau difficile (zones blanches et grises), afin de contribuer à la responsabilité sociale du SI.

Promouvoir les pratiques et les applications responsables au sein de l'entreprise, pour réduire l'impact environnemental et social du numérique dans l'entreprise.

Mesurer l'impact des changements induits par la transformation numérique de l'entreprise sur ses pratiques, afin d'évaluer les enjeux et risques associés.

Identifier les freins au changement et les opportunités qu'il crée, afin de définir les leviers pertinents pour accompagner les équipes dans le changement.

Définir un plan d'accompagnement au changement précisant les résultats attendus et les risques associés, afin que l'accompagnement soit le plus sûr, le plus réussi et le plus acceptable possible.

Mobiliser les acteurs impactés par le changement, en tenant compte de leurs intérêts et de leurs réactions, pour qu'ils adhèrent à la transformation numérique et y prennent activement part, à leur niveau.

Élaborer les plans et supports de communication et de formation en tenant compte des besoins spécifiques des collaborateurs, notamment ceux en situation de handicap, pour faciliter leur adaptation au changement.

Blocs de compétences

RNCP39998BC01 — Analyser des besoins du client dans le cadre d'un projet relatif à son système d'information (projet SI)

LISTE DE COMPÉTENCES

Recueillir la connaissance métier du client et des autres parties prenantes auprès des experts fonctionnels, pour faire en sorte que les applications du SI soient adaptées aux métiers et les servent au mieux.

Formaliser cette connaissance métier, notamment les règles de gestion et les processus avec leurs acteurs, leurs rôles et l'enchaînement de leurs actions, sous une forme normalisée, en la faisant valider par les experts fonctionnels, pour que les équipes projet disposent d'un support de référence exploitable tout au long des projets.

Ajuster le besoin SI initialement exprimé, en intégrant les attentes et contraintes des parties prenantes (notamment celles relatives au handicap) et les enjeux du projet, pour définir un objectif apportant de la valeur à l'entreprise, préservant ses acquis et sans effet pervers, et pour anticiper l'accompagnement au changement.

Définir les grandes lignes des fonctionnalités et argumenter les points clés pour mettre en lumière la valeur produite par le projet SI, et donner une vision de référence du produit ou de l'évolution fonctionnelle tout au long de sa réalisation.

Réaliser l'état des lieux autour du projet SI pour identifier les impacts de celui-ci sur son environnement, notamment sur les applications existantes et l'organisation, et tirer parti des travaux déjà effectués sur le sujet et pouvant être intégrés ou utilisés dans le projet.

Évaluer les risques liés au projet SI, en analysant leurs impacts potentiels et leur probabilité, pour les comparer aux bénéfices escomptés et permettre ainsi au client de décider de lancer ou pas le projet.

Comparer les différentes solutions fonctionnelles et techniques envisageables pour répondre aux besoins et attentes du client, en s'appuyant sur des critères précis (conformité aux besoins métier, coûts, faisabilité technique, délais, balance bénéfices/risques...), afin de choisir celles qui seront présentées au client.

Synthétiser tous les éléments cités précédemment dans une note de cadrage (ou d'opportunité) du projet SI, en y intégrant une estimation des ressources, coût et délais, pour aider le client à décider s'il lance ou pas le projet.

Transcrire le besoin du client en récits utilisateur ou en cas d'utilisation avec leurs scénarios associés, après avoir identifié les rôles des utilisateurs, pour couvrir les cas normal, alternatifs et d'échec des fonctionnalités à développer.

Organiser les cas d'utilisation, en précisant leur contour et leurs relations, pour définir des fonctionnalités facilement compréhensibles et valables.

Identifier le bénéfice apporté par chaque récit utilisateur ou cas d'utilisation et prioriser ceux-ci en tenant compte de l'effort de développement qu'ils nécessitent, pour produire le maximum de valeur le plus tôt possible.

Définir les critères d'acceptation des fonctionnalités pour que les développeurs sachent précisément ce qu'ils doivent produire, et pour préparer avec sûreté la recette.

Spécifier les fonctionnalités d'une application existante dont la spécification ou le code source ne sont pas disponibles (la rétrospécifier), afin d'en guider la migration vers une solution mieux adaptée aux besoins du client et aux contraintes techniques de son SI

Formaliser l'analyse du besoin dans un cahier des charges, un appel d'offres ou un document de spécifications pour établir le périmètre contractuel du projet à mener, ou, en méthodes agiles, maintenir à jour le carnet du produit

(product backlog) pour partager avec tous les intervenants du projet la vision de celui-ci.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale avec remise d'un rapport écrit sur un projet SI réalisé en amont, portant sur une demande par un client d'une évolution fonctionnelle de son système d'information.

RNCP39998BC02 — Manager un projet SI (système d'information)

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les jalons du projet, en identifiant, en collaboration avec les spécialistes métier et techniques concernés, les tâches, leur charge et leur ordonnancement, afin de planifier le projet et anticiper les besoins en ressources.

Budgéter le projet de façon détaillée, permettant ainsi de justifier les différents coûts et de faciliter les arbitrages en termes de priorités, le cas échéant.

Suivre régulièrement l'état du projet (avancement, coût, délai et qualité), en s'appuyant sur des outils de gestion et de pilotage adaptés (tableaux de bord...) afin de réagir rapidement en cas de dérive ou de risque.

Participer aux comités de pilotage, pour arbitrer les décisions, sur la base des éléments de pilotage fournis (analyse des indicateurs de résultat...), et veiller à la cohérence du portefeuille de projets.

Définir les lots attribués à chaque membre de l'équipe projet et les responsabilités en découlant, en répartissant les différentes tâches en fonction des compétences, disponibilités et contraintes d'ordonnancement, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du projet.

Assurer la coordination entre les différentes équipes métier pour garantir la compatibilité des demandes émises auprès de l'équipe projet.

Prévenir les points d'étranglement en s'appuyant sur une vision stratégique de l'environnement de travail autour du projet, afin d'en assurer le succès global.

Organiser et animer les différentes réunions entre les acteurs du projet (ateliers de conception, réunion d'avancement, rétrospective, arbitrage, ateliers de priorisation...), afin de permettre une collaboration productive.

Assurer un rôle de référent des interlocuteurs externes au projet, afin de centraliser les informations transmises, garantir leur cohérence et protéger l'équipe des éventuelles perturbations externes.

Organiser les itérations en produisant le résultat par incréments réguliers afin d'ajuster le cap du projet avec souplesse et réactivité.

Mettre en œuvre des organisations de travail collaboratives pour accroître la productivité et les compétences de l'équipe.

Développer une culture commune visant un haut niveau de qualité, dans le respect des normes internes, en capitalisant sur les bonnes pratiques, afin de permettre aux membres de l'équipe de travailler de manière cohérente, dans une démarche d'amélioration continue.

Documenter le projet, en centralisant les différentes versions dans un outil en ligne sécurisé permettant d'assurer leur fiabilité et la traçabilité de leur historique, afin que chaque membre de l'équipe puisse s'y référer en fonction de ses besoins et de ses droits.

Mettre en place un système de suivi des incidents en utilisant un outil de gestion en ligne afin de les gérer, tracer leur évolution et obtenir des indicateurs

Fédérer l'équipe projet autour de réflexions et travaux communs favorisant le recours à l'intelligence collective et aux techniques de résolution de problèmes, afin de permettre le développement personnel et professionnel de chacun.

Gérer les situations et personnalités difficiles en mobilisant les techniques de communication et/ou de médiation adaptées, afin de maintenir la collaboration et l'engagement de l'équipe et éviter tout débordement susceptible de mettre en péril la réussite du projet.

Adapter sa communication écrite et orale aux membres de l'équipe projet, en prenant en compte leurs traits de personnalité dominants, leurs préoccupations et leurs contraintes, notamment en cas de situation de handicap, permettant de communiquer de manière claire et transparente en toutes circonstances.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale avec remise d'un rapport écrit sur un projet SI réalisé en amont.

RNCP39998BC03 — Préparer et réaliser la recette d'une application informatique

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir l'arborescence des éléments à tester, à partir des spécifications précisées par les référents métier, afin de couvrir les nouvelles fonctionnalités, les interfaces avec l'existant et les non-régressions.

Évaluer la criticité des éléments à tester en fonction de la gravité de leur impact métier, de leur fréquence d'utilisation

et de leur complexité, afin d'élaborer la stratégie de test.

Définir les critères d'arrêt de test, afin d'interrompre la recette dès que l'objectif est atteint.

Présenter au client la stratégie de test élaborée en lui expliquant les éléments pris en compte pour son élaboration (priorités fonctionnelles, criticité des règles de gestion, coûts et délais...), afin d'obtenir sa validation.

Définir les scénarios et cas de test en se basant sur les cas d'utilisation et les critères d'acceptation définis dans les spécifications, notamment ceux relatifs aux utilisateurs en situation de handicap, afin de couvrir l'ensemble des règles de gestion.

Définir les prérequis et les résultats attendus de chaque cas de test, afin de spécifier, dans leur intégralité, les actions et vérifications à effectuer.

Intégrer les scénarios et cas dans l'arborescence des fonctionnalités, afin de constituer le plan de test.

Définir des jeux de données couvrant les différents cas de test, dans le respect des règles applicables (RGPD, confidentialité...), afin d'en disposer dans la campagne de test.

Extraire et anonymiser les données de production afin d'obtenir un jeu de données conforme à l'existant.

Constituer des bases de test en paramétrant leurs données temporelles, pour pouvoir lancer et relancer facilement les tests en fonction des besoins.

Référencer et relier chaque élément (fonctionnalité, test fonctionnel, cas de test, scénarios, jeu de données), afin de les tracer dans leur intégralité.

Mettre en place un outil de gestion de la recette et des anomalies, permettant le traçage et l'exploitation des données afférentes par les parties prenantes à la phase de recette.

Définir l'environnement de recette et la version de l'application à recetter, afin de s'approcher au maximum de la configuration de production.

Rédiger les scénarios de test dans un outil d'automatisation des tests utilisateurs, afin de permettre la mise en œuvre effective de l'automatisation.

Exécuter les tests sur la base des jeux d'essai, afin d'évaluer le respect des règles de gestion définies dans les spécifications.

Assurer le suivi des fiches d'anomalies, depuis leur déclaration jusqu'à la validation de leur correction, afin d'assurer leur bonne prise en charge, dans les délais convenus.

Retranscrire les résultats des tests dans un procès-verbal de recette, afin de consigner la validation, ou non, du résultat du projet ou d'une de ses étapes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale avec remise d'un rapport écrit sur un projet de recette réalisé en amont.

RNCP39998BC04 — Collaborer avec la maîtrise d'œuvre sur la conception d'applications et l'urbanisation du SI

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir ou faire évoluer le modèle d'une base de données répondant au besoin fonctionnel, en spécifiant les contraintes d'intégrité des données, pour vérifier le modèle produit par les développeurs, ou le mettre au point avec eux.

Interroger une base de données avec le langage SQL, pour vérifier certaines données stockées, fournir des jeux d'essais en recette, ou répondre à des questions particulières non couvertes par les applications du SI.

Analyser l'activité des utilisateurs en identifiant leurs tâches, avec leur complexité et leur fréquence, le contexte dans lequel ils les effectuent, les problèmes et difficultés qu'ils y rencontrent et leurs besoins, afin d'orienter le choix ou la conception de l'interface utilisateur (IHM) la plus adaptée.

Évaluer l'expérience utilisateur d'une application existante et sa conformité aux principes d'ergonomie et d'accessibilité (personnes en situation de handicap, notamment visuel), ainsi qu'aux standards en vigueur, pour identifier les corrections nécessaires, ou opter pour le produit le plus adapté parmi des concurrents.

Maquetter l'interface utilisateur d'une application, de façon itérative, en tenant compte du feedback des utilisateurs et des principes d'ergonomie, afin de leur proposer la meilleure expérience utilisateur possible.

Contribuer à l'élaboration d'une charte graphique définissant les règles relatives aux éléments visuels (couleurs, typographies, logos, images, etc.) afin d'unifier et simplifier les interfaces utilisateur du parc applicatif.

Contribuer à la cartographie du parc applicatif, en recueillant les éléments nécessaires auprès des développeurs et spécialistes de l'exploitation, pour identifier les composants pouvant être impactés par l'évolution ou le développement d'une application.

Spécifier des fonctionnalités sous forme des services Web, en détaillant leurs contrats de service et leurs liens, afin de factoriser les applications les mettant en œuvre (notamment les applications mobiles, distribuées ou de type

SaaS) et renforcer leur validité et sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale avec remise d'un rapport écrit sur un projet SI réalisé en amont, portant sur une demande par un client d'une évolution fonctionnelle de son système d'information.

RNCP39998BC05 — Intégrer du projet SI dans la transformation numérique de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Élaborer, de façon automatisée, des tableaux de bords adaptés aux objectifs fixés et aux acteurs les utilisant, selon des indicateurs pertinents, afin de faciliter le pilotage des activités de l'entreprise et les prises de décision des équipes dirigeantes.

Modéliser les données métier en rapport avec ces objectifs pour faciliter leur analyse et leur exploitation dans un entrepôt de données.

Automatiser la récupération des données de l'ensemble des sources du SI, grâce à des outils ETL (extract, transform and load), afin de les réunir dans un entrepôt unique et normalisé.

Analyser le potentiel et les enjeux des mégadonnées, de la data science et de l'intelligence artificielle pour initier une veille sur ces domaines.

Sécuriser sa pratique quotidienne, notamment sur Internet, en s'appuyant sur les protocoles et pratiques en vigueur afin de limiter les manipulations dangereuses.

Intégrer la protection contre les failles de sécurité dans les spécifications non fonctionnelles et la recette des projets, conseils pris auprès d'experts sécurité, afin d'en assurer le renforcement.

Rédiger les politiques de sécurité et les chartes utilisateurs, en collaboration avec des experts internes et externes, pour sensibiliser les utilisateurs et diffuser les bonnes pratiques.

Produire des indicateurs et tableaux de bord sur la sécurité en s'appuyant sur des données pertinentes afin de vérifier le respect des règles.

Évaluer le bilan environnemental du projet SI (empreinte carbone, pollution, consommation de ressources), et intégrer dès la phase d'expression de besoin les principes d'écoconception afin de réduire l'impact environnemental du SI.

Anticiper le possible impact social du projet SI dès ses premières phases, et s'assurer qu'il inclura tous les utilisateurs, notamment les personnes éloignées du numérique, en situation de handicap (visuel, cognitif, moteur) ou ayant un accès réseau difficile (zones blanches et grises), afin de contribuer à la responsabilité sociale du SI.

Promouvoir les pratiques et les applications responsables au sein de l'entreprise, pour réduire l'impact environnemental et social du numérique dans l'entreprise.

Mesurer l'impact des changements induits par la transformation numérique de l'entreprise sur ses pratiques, afin d'en évaluer les enjeux et risques associés.

Identifier les freins au changement et les opportunités qu'il crée, afin de définir les leviers pertinents pour accompagner les équipes dans le changement.

Définir un plan d'accompagnement au changement précisant les résultats attendus et les risques associés, afin que l'accompagnement soit le plus sûr, le plus réussi et le plus acceptable possible.

Mobiliser les acteurs impactés par le changement, en tenant compte de leurs intérêts et de leurs réactions, pour qu'ils adhèrent à la transformation numérique et y prennent activement part, à leur niveau.

Élaborer les plans et supports de communication et de formation en tenant compte des besoins spécifiques des collaborateurs, notamment ceux en situation de handicap, pour faciliter leur adaptation au changement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale avec remise d'un rapport écrit sur une étude réalisée en amont, portant sur une problématique relative au SI, en lien avec la stratégie de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le spécialiste en maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information (MOA SI) peut travailler dans le secteur public (ministères, collectivités locales, organismes publics) ou le secteur privé. Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Par exemple :

- Finance et Assurance : Banques, compagnies d'assurance, sociétés de gestion de fonds.
- Industrie : Automobile, aéronautique, pharmaceutique, énergie.
- Services : Télécommunications, consulting, transports, distribution.

- Technologies : Sociétés de services en ingénierie informatique (SSII), éditeurs de logiciels.
- Différentes tailles d'entreprises peuvent être visées par ce métier, les grandes entreprises et les PME/ETI.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Consultant MOA
Business analyst
Consultant fonctionnel
Expert fonctionnel
Scrum master
Product owner
PMO
Spécialiste de la qualification logicielle
Recetteur
Chef de projet maîtrise d'ouvrage
Chef de projet fonctionnel
Chef de projet digital
Chef de projet recette
Responsable SI
DSI

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 912 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 955
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	2 %

Familles professionnelles (FAP)

M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique
M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom
M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique
M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom
M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Titulaire d'une certification de niveau 6 ou équivalent dans le domaine informatique, économique, scientifique ou du management. Il faut également avoir validé le niveau d'anglais correspondant au niveau B1.

A titre dérogatoire, les candidats titulaires d'une certification de niveau 5 en gestion, économie, informatique ou droit, et attestant d'une expérience professionnelle dans l'organisation ou l'informatique, peuvent également accéder à la préparation de cette certification professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Deux professionnels externes au CEFISI, dont la qualité est en lien avec la certification visée, sont désignés pour représenter le jury de délivrance de la certification.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 407 €
Selon la branche	8 407 € – 8 683 €
Prise en charge	Branches concernées
8 407 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 683 €	CPNE des Télécoms
8 436 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	18/12/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2029
Date de dernière délivrance possible	18/12/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	24	0	86 %	90 %
2021	21	0	83 %	74 %
2020	25	0	100 %	100 %
2019	10	0	90 %	89 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34561

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
Formation moa en SI - CEFISI

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39998/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	700 € – 10 600 €
Durée	7 – 550 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 02/2026 à 09/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	7
Taux d'achèvement	100 %
Période	04/2025 – 03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	12 090 €

Coût moyen par dossier	1 727 €
Durée moyenne	27 h
Période	03/2025 – 01/2026
France compétences	78 %
Entreprise	21 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.